

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX- TRAVAIL- PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE
LA COMPOSANTE II-MINESEC



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE- WORK- FATHERLAND

CAMEROON- WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II-MINESEC

REFERENTIEL DE FORMATION

SPECIALITE : **PRODUCTION DE BOVINS ET PETITS RUMINANTS**



NIVEAU : TECHNICIEN

Balamba, Juin 2023

AVANT- PROPOS

Le curriculum de la spécialité Producteur de Bovins et de Petits ruminants a été élaboré avec le financement des fonds IDA de la Banque Mondiale, dans le cadre du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE), avec la collaboration des experts du MINESEC, du MINEFOP, du MINADER, du MINEPIA et des professionnels des milieux de l'agro-industrie.

Ce curriculum a été développé en suivant le paradigme de l'Approche Par Compétences (APC), à la suite d'une étude de priorisation effectuée auprès des entreprises dans les régions du centre, du littoral, de l'ouest et du nord. Ainsi, la démarche a constitué à mener une Analyse des Situations de Travail dans les entreprises des régions ciblées, en vue de procéder au portrait le plus exhaustif possible des postes de travail portant les différents métiers qui constituent la spécialité de Producteur de Bovins et de Petits Ruminants (PBPR) à savoir : l'élevage, l'engraissement et la reproduction des bovins, ovins caprins.

Au bout du parcours jonché par des ateliers de rédaction et de validation animés par des Méthodologues experts en ingénierie de la formation selon l'APC, l'ensemble des documents constituant le curriculum de la spécialité ont été finalisés. Outre les Rapports d'Analyse des Situations de Travail par métier constituant la spécialité, ledit curriculum est constitué de cinq documents à savoir :

- Le Référentiel de Compétences de la spécialité ;
- Le Référentiel de Formation ;
- Le Guide Pédagogique ;
- Le Guide d'Evaluation et de Certification ;
- Le Guide d'organisation Pédagogique et Matérielle.

Le présent document est le **Référentiel de Formation**. Son contenu est précisé dans la note introductive qui suit les remerciements.

Pour une mise en œuvre efficace et efficiente de ce curriculum, il est recommandé aux cadres de supervision pédagogiques et aux équipes pédagogiques d'avoir une bonne maîtrise de l'ensemble des documents.

Malgré le souci de clarté qui a conduit les équipes de conception des différents documents, les extraits présentés ci-dessus ne constituent pas une recette finie pour l'implémentation en situation de classe. Ainsi, l'exploitation bénéfique de ce curriculum est tributaire de la contextualisation qui en sera faite, pour prendre en compte les réalités de l'environnement d'apprentissage.

Le recours aux UPA, aux activités de terrain et d'entreprises, ainsi que l'utilisation des TICE constituent des atouts majeurs pour la réussite de l'implémentation de ce curriculum.

SOMMAIRE

AVANT- PROPOS	2
SOMMAIRE	3
EQUIPE DE PRODUCTION.....	4
REMERCIEMENTS.....	5
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
INTRODUCTION	6
1- INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	6
2- INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS DE LA FORMATION	7
3- LA MATRICE DES OBJETS DE FORMATION	8
COMPETENCES PARTICULIERES	10
COMPETENCES GENERALES.....	38
CONCLUSION.....	52
BIBLIOGRAPHIE.....	53

QUIPE DE PRODUCTION

SUPERVISION GENERALE

- Professeur Pauline EGBE NALOVA LYONGA, Ministre des Enseignements Secondaires
- Monsieur Issa TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

COORDINATION GENERALE

- Professeur Pierre Fabien NKOT, Secrétaire Général du Ministère des Enseignements Secondaires

COORDINATION TECHNIQUE

- Monsieur TICKI Alain Brice, Inspecteur Coordonnateur Général en charge de l'enseignement des Techniques Industrielles au Ministère des Enseignements Secondaires

METHODOLOGUES

- Dr Benjamin NKWANUI, Expert en Ingénierie de la Formation
- Monsieur BELANG Gaétang, Expert en Ingénierie de la Formation

CONCEPTEUR-REDACTEUR

- Monsieur BAKARI, Inspecteur Pédagogique National
- Monsieur LACMAGO Rodrigue, Lycée Technique Professionnel de Yabassi
- YANTCHO TAHON Laurent Franck, Lycée Technique Professionnel de Yabassi

PROFESSIONNEL EN TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ORIGINE VEGETALE

- Mme FRU Mercy

REMERCIEMENTS

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires et Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle tiennent à remercier l'Unité de Coordination du PADESCE, les administrations partenaires et les professionnels qui ont pris part aux différents ateliers.

Ils adressent un merci particulier à :

L'UCP du PADESCE :

Madame MBENOUN Sophie Magloire, Coordinatrice Générale du PADESCE

Monsieur NJOYA Jean, Responsable de l'Ingénierie de la formation au PADESCE

Mme MEDA Florence, Experte Qualité au PADESCE

Les administrations :

ONGDJAGUE Prosper, Représentant MINADER

NJOSSU LASCONI Stéphane, Représentant MINEPIA

KONAÏ Noel, MINFOP

NGNINTEGUIA Bertin, MINESEC

NOUDJOUAREM Dorothée, MINESEC

SELEK née ANGOUL Clara, MINESEC

TCHOUFONG NKWILANG Théophile, MINESEC

NKENG-ANYI Felix TANYI NDA, MINESEC

NYEMEK, MINESEC

SIMO Michel, MINESEC

ENYEGUE André, MINESEC

NLOGA Charles, MINESEC

L'universitaire :

Professeur Ivo LEKE TAMBO

Les professionnels

Monsieur KOUSSIGA Michel

Monsieur MBOUMA GWET François

Monsieur EVENG Joseph Désiré

Monsieur GHOGOMU Charles PAWUNG

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLES	SIGNIFICATION
APC	Approche par les Compétences
AST	Analyse des Situations de Travail
GEC	Guide d'Evaluation et de Certification
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
GP	Guide Pédagogique
IDA	International Development Association
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi
PBPR	Production de Bovins et de Petits Ruminants
RC	Référentiel de Compétences
RF	Référentiel de Formation
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education
UCP	Unité de Coordination du Projet
UEA	Unité d'Enseignement et d'Apprentissage
UPA	Unité de Production et d'Application
VH	Volume Horaire

INTRODUCTION

Le Référentiel de Formation comporte les rubriques suivantes :

- **Les informations administratives ;**
- **Les intentions éducatives ;**
- **Les objectifs du Référentiel de Formation ;**
- **La matrice des objets de formations ;**
- **Les matrices indiquant la durée estimée du module, la description de chaque compétence et la description des Unités d'Enseignement Apprentissage (UEA).**

1- INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

CODE DU REFERENTIEL DE FORMATION	Cu_PBPR_RF
NIVEAU DE QUALIFICATION	TECHNICIEN
TYPE DE SANCTION	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
NOMBRE DE CREDITS	114
CONDITIONS D'ADMISSION	CAP – BEPC – ITC – GCE O LEVEL
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	2 Années de formation (non comprises les compétences de formation) 35 heures par semaine 1710 heures y compris la durée de stage

2- INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Intentions éducatives générales pour la formation de techniciens

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle et technique, les Référentiels de Formation de techniciens en vigueur au second cycle des établissements secondaires techniques et professionnels visent à :

- ❖ Rendre la personne formée compétente dans l'exercice d'un ou de plusieurs métiers combinés logiquement dans le cadre d'une spécialité. C'est-à-dire lui permettre dès son entrée dans le marché du travail, de mobiliser les connaissances, attitudes et aptitudes acquises pendant la formation pour remplir les rôles, exercer les fonctions et réaliser les tâches dans le/les métiers choisis selon le niveau de performance attendu ;
- ❖ Favoriser l'évolution de la personne et sa participation au développement de la société, par l'approfondissement de ses savoirs professionnels, le renforcement de ses habiletés relationnelles et le développement d'une éthique personnelle et professionnelle ;
- ❖ Favoriser l'insertion professionnelle de la personne par la mise en œuvre de l'alternance étude-travail (séjours et stage en milieu de travail), la réalisation des projets professionnels axés sur les réalités de la profession, l'apprentissage de stratégies et de techniques de recherche d'emploi ainsi que la formation et l'accompagnement en matière d'entrepreneuriat ;
- ❖ Favoriser une attitude positive de la personne vis-à-vis des changements technologiques.

Objectifs de la formation

La formation de technicien en Production des Bovins et de Petits Ruminants (PBPR) offerte au second cycle des établissements secondaires techniques et professionnels a pour but de former des personnes, hommes et femmes, compétentes pour diriger une unité de production des bovins et de petits ruminants. Il peut exercer en tant que salarié au sein d'une équipe supervisée dans les grandes entreprises, ou se voir confier ou être propriétaire d'une unité de production.

Le technicien en production des bovins et de petits ruminants dirige une exploitation agricole spécialisée dans l'élevage, l'engraissement et la reproduction des bovins, ovins caprins destinés à la boucherie ou à d'autres éleveurs. À cette fin, il détermine le genre et la quantité des animaux à élever, aménage et équipe la ferme, dirige la main-d'œuvre, sélectionne les animaux pour la reproduction, assure la fécondation des femelles, surveille les vêlages et intervient au besoin. Le technicien en production des bovins et de petits ruminants veille à la santé et à la sécurité des animaux, s'occupe de la production des céréales et du fourrage destiné à l'alimentation du bétail. Il tient à jour les divers registres (naissances, races, croissance des animaux, etc.). Il est également apte à assurer l'entretien de premier niveau des équipements de production. Il est appelé dans les grandes entreprises à exercer comme chef d'équipe, donc à animer des équipes d'ouvriers qualifiés ou spécialisés et de techniciens moins expérimentés. Dans l'exercice de ses fonctions, il doit s'assurer du respect des règles d'hygiène, de sécurité et des normes exigibles.

Le technicien en production des bovins et de petits ruminants est en mesure de prendre en charge de manière autonome, une petite unité de production.

La nature du travail d'un technicien en production des bovins et de petits ruminants exige en plus des connaissances et habiletés en lien avec les techniques d'élevage des bovins et petits ruminants, la maîtrise de la conduite des tests de qualité en laboratoire et les règles d'hygiène et de sécurité à observer dans l'exercice du métier. Il doit être soucieux de la préservation de l'environnement en assurant un traitement adéquat des déchets issus de l'élevage et de la production des céréales.

3- LA MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

La matrice des objets de formation, permet de visualiser les compétences issues de l'AST auxquelles s'ajoutent éventuellement les compétences de formation, le processus de travail et les liens établis entre les compétences particulières et générales et entre les compétences particulières et le processus de travail. La numérotation présente la séquence logique de mise en œuvre de ces compétences en milieu de formation. Cette matrice présente également le type d'objectif poursuivi par la compétence et la durée allouée à chacune d'elle.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

PRODUCTION DE BOVINS ET PETITS RUMINANTS DUREE : 1395 H Compétences Particulières	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	Compétences Générales					Processus					TOTAL
				Se situer au regard du métier et de la formation	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Utiliser et entretenir les équipements d'élevage	Déterminer les caractéristiques liées à l'anatomie et à la physiologie des bovins et petits ruminants	Rechercher un emploi/s'auto employer	Planifier le travail	Apprêter le matériel	Réaliser le travail	Contrôler le travail	Communiquer sur les activités réalisées	
Numéro de la compétence				1	2	3	4	14						5
Type d'objectif				S	C	C	C	S						
Durée (h)				30		105	120	30						285
Contrôler les maladies et les parasites	5	C	105	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	
Cultiver et exploiter le fourrage	6	C	150	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	
Produire les aliments complémentaires	7	C	150	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	
Apprêter la ferme des bovins et des petits ruminants	8	C	105	●	●	●		●	▲	▲	▲	▲	▲	
Choisir et réceptionner les animaux	9	C	105	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	
Nourrir les animaux	10	C	105	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	
Conduire la reproduction	11	C	150	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	
Assurer la traite	12	C	120	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	
Valoriser les résidus d'élevage de bovins et petits ruminants	13	C	120	●	●	●		●	▲	▲	▲	▲	▲	
S'intégrer dans le milieu professionnel	15	S		●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	▲	
Total														16
	10		1095											1395

Légende :

- Le symbole (●) indique la présence d'un lien fonctionnel entre une compétence générale et une compétence particulière.
- Le symbole (▲) indique qu'il y a un lien fonctionnel entre la compétence particulières et une étape d'un processus.

COMPETENCES PARTICULIERES

DURÉE ALLOUÉE A LA COMPÉTENCE

Compétence	Estimé du temps d'acquisition en milieu de travail	Niveau de complexité (1-10)	Indication sur la Compétence	Temps alloué	Temps global
Contrôler les maladies et les parasites	Quelques mois	8	Identifier les principaux groupes de maladies et de parasites des bovins et petits ruminants	30 h	105 h
			Identifier les symptômes et les modes de contamination des maladies courantes des bovins et petits ruminants au Cameroun	30 h	
			Prévenir et prendre soins des maladies courantes	45 h	

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		
Module : Contrôle des maladies et des parasites		
Durée : 105 heures		
Enoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Contrôler les maladies et les parasites	<ul style="list-style-type: none"> • A partir de l'exploitation de la documentation technique, des analyses de laboratoire, de la disponibilité des notices d'utilisation des produits vétérinaires, des orientations du vétérinaire, des méthodes et du respect des consignes de biosécurité. • En tenant compte des maladies courantes et des parasites. • Avec la participation d'une équipe de travail. <p>A l'aide des matériels et des produits vétérinaires, relatifs aux maladies et aux parasites des bovins et petits ruminants, des équipements de protection collective et individuelle.</p>	
Eléments de la compétence	Critères de performance	UEA
1- Identifier les principaux groupes de maladies et de parasites des bovins et petits ruminants	1.1 Identification correcte des groupes et des facteurs favorisant la propagation des maladies et des parasites ; 1.2 Identification correcte des maladies courantes et des parasites.	UEA 1 : Maladies et parasites des bovins et petits ruminants
2- Identifier les symptômes et les modes de contamination des maladies courantes des bovins et petits ruminants au Cameroun	2.1 Détermination correcte des symptômes des maladies et des parasites ; 2.2 Détermination correcte des modes de transmission des maladies et des parasites ; 2.3 Différenciation adéquate des animaux malades des animaux sains.	UEA 2 : Symptômes et modes de contamination des maladies courantes des bovins et petits ruminants au Cameroun

Module : Contrôle des maladies et des parasites		
Durée : 105 heures		
3- Prévenir et prendre soins des maladies courantes	3.1 Détermination correcte des principes de prévention des maladies et des parasites ; 3.2 Application appropriée des principes de prévention ; 3.3 Détermination correcte des méthodes d'administration des soins primaires. 3.4 Application correcte des soins primaires.	UEA 3 : Prévention des maladies courantes et soins primaires

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE							
C 5 : Contrôler les maladies et les parasites	Module : Contrôle des maladies et des parasites	VH 105 h	Répartition			Crédit 7	Séquence
			0	15	15		1.2 ;1.3
UEA 5.1 : Maladies et parasites des bovins et petits ruminants	Elément de compétence 5.1 : Identifier les principaux groupes de maladies et de parasites des bovins et des petits ruminants						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des notions et des méthodes d'exploitation de la documentation technique en vue de l'identification des maladies et des parasites. Elle vise aussi à lui doter des méthodes lui permettant d'identifier les facteurs favorisant la propagation des maladies et parasites courants au Cameroun. Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure de distinguer les maladies courantes et les parasites rencontrés au Cameroun et les classer selon leurs groupes pathologiques.							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE							
C 5 : Contrôler les maladies et les parasites	Module : Contrôle des maladies et des parasites	VH 105 h	Répartition			Crédit 7	Trimestre
			0	15	15		1.2 ;1.3
UEA 5.2 : Symptômes et modes de contamination des maladies courantes des bovins et petits ruminants au Cameroun	Elément de compétence 5.2 : Identifier les symptômes et les modes de contamination des maladies courantes des bovins et petits ruminants au Cameroun						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des notions et méthodes d'exploitation de la documentation technique en vue de la détermination des symptômes des maladies et parasites, et leurs modes de transmission. Elle vise également à permettre à l'apprenant de se familiariser avec les notions et méthodes conduisant à distinguer les animaux malades des animaux sains, dans le but de prendre à temps des mesures correctives pour la survie du troupeau. Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser la documentation technique pour la détermination des symptômes des maladies et parasites, l'application des mesures correctives appropriées en cas d'anomalies constatées dans la ferme.							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE							
C 5 : Contrôler les maladies et les parasites	Module : Contrôle des maladies et des parasites	VH 105 h	Répartition			Crédit 10	Trimestre 2.1 ;2.2.2.3
			15	15	15		
UEA 5.3 : Prévention des maladies courantes et soins primaires	Elément de compétence 5.3 : Prévenir et prendre soins des maladies courantes						
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des notions et méthodes d'exploitation de la documentation techniques en vue de la détermination des principes de prévention des maladies et parasites. Elle vise également à le doter des notions et techniques d'administration des soins primaires.</p> <p>Elle vise enfin à permettre à l'apprenant de se doter des notions et techniques de prévention des maladies et d'administration des soins primaires en cas des maladies.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les notions et la documentation technique pour la détermination des principes de prévention des maladies et des parasites, d'appliquer ces notions et techniques pour la prévention des maladies et des parasites et l'administration des soins primaires.</p>							

DURÉE ALLOUÉE A LA COMPÉTENCE					
Compétence	Estimé du temps d'acquisition en milieu de travail	Niveau de complexité (1-10)	Indication sur la Compétence	Temps alloué	Temps global
Cultiver et exploiter le fourrage	Quelques mois	9	Choisir le site et la semence fourragère	30 h	150 h
			Appliquer l'itinéraire technique des cultures fourragères	45 h	
			Appliquer les méthodes d'affouragement	30 h	
			Conserver le fourrage	45 h	

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE	
Module : Culture et exploitation du fourrage	
Durée : 150 heures	
Enoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Cultiver et exploiter le fourrage	<p>A partir de consignes du chef de la ferme, des orientations de l'expert, des méthodes et du respect des consignes de sécurité.</p> <p>En tenant compte de la disponibilité du terrain, de la semence et du matériel de culture et de récolte, du dispositif de production et de conservation de fourrage.</p> <p>Avec la participation d'une équipe de travail</p> <p>A l'aide des documents techniques relatifs à la culture des fourrages.</p>

Eléments de la compétence	Critères de performance	UEA
1. Choisir le site et la semence fourragère	1.1. Description correcte des techniques de production de fourrage ; 1.2 choix approprié du site de culture et la semence fourragère ; 1.3 Classification correcte des types de fourrage 1.4 Sélection adéquate des espèces et des semences de fourrage	UEA 1 : Choix du site et des semences à cultiver
2. Appliquer l'itinéraire technique des cultures fourragères	2.1. Description exacte de l'itinéraire technique de la culture 2.2 Respect de l'itinéraire technique de la culture fourragère	UEA 2 : Itinéraire technique des Cultures fourragères
3. Appliquer les méthodes d'affouragement	3.1. Calcul exact du rendement fourrager attendu et de la quantité du fourrage produit 3.2 Calcul exact de la capacité de charge des parcours. 3.3 Application correcte des méthodes d'affouragement.	UEA 3 : Méthodes d'affouragement

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE

Module : Culture et exploitation du fourrage		
Durée : 150 heures		
4. Conserver le fourrage	4.1 identification correcte des différentes techniques de conservation des fourrages ; 4.2. Calcul correct des quantités conservées ; 4.3 Bonne qualité du fourrage après conservation ; 4.4. Application correcte des techniques de conservation 4.5. Conditionnement correct des fourrages conservés 4.6. Application correcte des techniques d'amélioration de la qualité nutritionnelle des fourrages pauvres	UEA 4 : Conservation du fourrage

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT APPRENTISSAGE							
C6 : Cultiver et exploiter le fourrage	Module : Culture et exploitation du fourrage	VH 150 h	Répartition			Crédit 10	Trimestre
			30	0	0		1.1
UEA 6.1 : Choix du site et des semences à cultiver	Elément de compétence 6.1 : Choisir le site et la semence fourragère						
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se familiariser avec les notions de fourrage et des semences fourragères en vue de la sélection des meilleures semences adaptées aux réalités de l'environnement de culture.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure de sélectionner la semence adaptée au milieu de culture.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT APPRENTISSAGE							
C 6.2 : Cultiver et exploiter le fourrage	Module : Culture et exploitation du fourrage	VH 150h	Répartition			Crédit 10	Trimestre
			30	15	0		1.1 ;1.2
UEA 6.2 : Itinéraire technique des Cultures fourragères	Elément de compétence 6.2 : Appliquer l'itinéraire technique des cultures fourragères						
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des techniques de culture fourragère afin de pouvoir les appliquer en vue d'optimiser le rendement.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les notions acquises pour créer ses parcelles fourragères et en assurer le suivi suivant l'itinéraire technique recommandée tenant compte du calendrier fourrager de la zone et des règles de sécurité et de protection de l'environnement.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT APPRENTISSAGE							
C6 : Cultiver et exploiter le fourrage	Module : Culture et exploitation du fourrage	VH 150 h	Répartition			Crédit 10	Trimestre
			30	0	0		1.1 ;1.2
UEA 6.3 : Méthodes d'affouragement	Elément de compétence 6.3 : Appliquer les méthodes d'affouragement						
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des techniques de calcul du rendement et de la capacité de charge d'un espace fourrager en vue d'utiliser rationnellement le fourrage produit.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les notions acquises pour affouragement optimum.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT APPRENTISSAGE							
C 6 : Cultiver et exploiter le fourrage	Module : Culture et exploitation du fourrage	VH 150 h	Répartition			Crédit 10	Trimestre
			0	15	30		1.2 ;1.3
UEA 6.4 : Conservation du fourrage	Elément de compétence 6.4 : Conserv						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage							
<p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des techniques de conservation de fourrage et d'amélioration de la qualité nutritionnelle des fourrages pauvres, des méthodes de la détermination de la qualité des fourrages conservés.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'appliquer les techniques de conservation de fourrage et d'améliorer leur qualité en vue d'optimiser la rentabilité de l'alimentation.</p>							

DURÉE ALLOUÉE A LA COMPÉTENCE

Compétence	Estimé du temps d'acquisition en milieu de travail	Niveau de complexité (1-10)	Indication sur la Compétence	Temps alloué	Temps global
Produire les aliments complémentaires	Quelques mois	8	Formuler la ration complémentaire	90 h	150 h
			Fabriquer la pierre à lécher	60 h	

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		
Module : Production des aliments complémentaires		
Durée : 150 heures		
Enoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Produire les aliments complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • A partir de la disponibilité des intrants alimentaires, de la commande des aliments, des consignes du chef de la ferme, des orientations de l'expert, des méthodes et du respect des consignes de sécurité. • En tenant compte du système d'élevage, des besoins des animaux et de la composition chimique des aliments. • Avec la participation d'une équipe de travail. <p>A l'aide de la documentation technique, des équipements de production, de protection collective et individuelle.</p>	
Eléments de la compétence	Critères de performance	UEA
1- Formuler la ration complémentaire	1.1 Détermination exacte des besoins complémentaires des animaux 1.2 Sélection judicieuse des aliments riches en nutriments complémentaires 1.3 Formulation adéquate de la ration complémentaire	UEA 1 : Formulation de la ration complémentaire
2- Fabriquer la Pierre à lécher	2.1 Identification correcte des ingrédients à associer 2.2 Application correcte des formules de fabrication des pierres à lécher ; 2.3 Respect judicieux des étapes de fabrication de la pierre à lécher ; 2.4 Respect des règles d'hygiène et de sécurité au travail.	UEA 2 : Fabrication de la pierre à lécher

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE							
C 7 : Produire les aliments complémentaires	Module : Production des aliments complémentaires	VH 150h	Répartition			Crédit 10	Trimestre 2.1;2.2 ;2.3
			30	30	30		
UEA 7.1 : Formulation de la ration complémentaire	Elément de compétence 7.1 : Formuler la ration complémentaire						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage							
<p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se familiariser avec les notions des besoins complémentaires, les méthodes d'exploitation de la documentation technique pour la détermination des besoins complémentaires, afin d'opérer une sélection judicieuse des nutriments complémentaires. Elle vise également à permettre à l'apprenant de se doter des techniques de formulation des rations complémentaires en vue d'une complémentarité adéquate de la ration.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les notions et techniques acquises pour composer les aliments complémentaires jugés indispensables dans la nutrition de l'animal.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE							
C 7 : Produire les aliments complémentaires	Module : Production des aliments complémentaires	VH 150 h	Répartition			Crédit 10	Trimestre 2.1;2.2 ;2.3
			30	15	15		
UEA 7.2 : Fabrication de la Pierre à lécher	Elément de compétence 7.2 : Fabriquer la Pierre à lécher						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage							
<p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des techniques d'exploitation de la documentation technique pour la détermination des ingrédients à associer pour obtenir la pierre à lécher. Elle vise aussi à permettre à l'apprenant à se familiariser avec les formules et les techniques de formulation des pierres à lécher.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les notions et techniques acquises pour produire la pierre à lécher présentant les caractéristiques organoleptiques élevées, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.</p>							

DURÉE ALLOUÉE A LA COMPÉTENCE					
Compétence	Estimé du temps d'acquisition en milieu de travail	Niveau de complexité (1-10)	Indication sur la Compétence	Temps alloué	Temps global
Apprêter la ferme des bovins et des petits ruminants	Quelques mois	8	Choisir le système et le type de production	15 h	105 h
			Choisir, nettoyer et sécuriser le site d'élevage	30h	
			Installer les infrastructures de la ferme	30 h	
			Choisir et installer les équipements de la ferme	30 h	

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE**Module :** Logement des bovins et petits ruminants**Durée :** 105 heures

Enoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Apprêter la ferme des bovins et des petits ruminants	<ul style="list-style-type: none"> • A partir des consignes du chef de la ferme, des orientations de l'expert, des méthodes et du respect des consignes de sécurité, • En tenant compte du système et du type de production envisagé, de la disponibilité des matériels de dessins, du petit outillage, des matériaux de construction, des équipements de protection collective et individuelle. • Avec la participation d'une équipe de travail A l'aide de la documentation technique. 	
Eléments de la compétence	Critères de performance	UEA
1. Choisir le système et le type de production	1.1 Détermination exacte du système et du type de production 1.2 Choix approprié du système d'élevage et du type de production en fonction du contexte	UEA 1 : Systèmes et types de production en élevage des bovins et petits ruminants
2. Choisir, nettoyer et sécuriser le site d'élevage	2.1. Choix approprié du site d'élevage 2.2 Nettoyage adéquat du site 2.3 Mesures de sécurisation du site respectées.	UEA 2 : Choix, nettoyage et sécurisation du site d'élevage
3. Mettre en place les infrastructures de la ferme	3.1 Esquisse du plan de construction conforme à la norme 3.2 Identification correcte des matériaux de construction ; 3.3 Respect scrupuleux des étapes et des normes de construction des infrastructures d'élevage ; 3.4 Respect des normes d'hygiène et de sécurité.	UEA 3 : Mise en place des infrastructures de la ferme

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE**Module :** Logement des bovins et petits ruminants**Durée :** 105 heures

Eléments de la compétence	Critères de performance	UEA
4. Mettre en place les équipements de la ferme	4.1 Détermination exacte des différents types d'équipements de production 4.2 Détermination exacte du nombre des équipements 4.3 Installation appropriée des équipements	UEA 4 : Mise en place des équipements de la ferme

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 8 : Apprêter la ferme des bovins et des petits ruminants	Module : Logement des bovins et petits ruminants	VH 105 H	Répartition			Crédit 1	Trimestre 1.2
			0	15	0		
UEA 8.1 : Systèmes et types de production en élevage des bovins et petits ruminants	Elément de compétence 8.1 : Choisir le système et le type de production						
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des notions du système d'élevage et du type de production en vue de choisir convenable le système et le type de production adapté aux réalités de sa localité et à ses moyens.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure de décider du choix du système d'élevage et du type de production.</p>							

C 8 : Apprêter la ferme des bovins et des petits ruminants	Module : Logement des bovins et petits ruminants	VH 105	Répartition			Crédit 2	Trimestre 1.2
			0	30	0		
UEA 8.2 : Choix, nettoyage et sécurisation du site d'élevage	Elément de compétence 8.2: Choisir, nettoyer et sécuriser le site d'élevage						
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant à se doter des méthodes de choix du site pour éviter l'inondation du site, les maladies, favoriser l'accès au site afin de faciliter l'activité et d'optimiser le rendement. Elle vise également à permettre à l'apprenant de se familiariser avec les mesures de sécurisation du site d'élevage permettant de se rassurer de la légalité et de la pérennité de son activité.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'identifier le meilleur site d'élevage, de le nettoyer et le sécuriser pour ne pas nuire aux animaux et aux éleveurs.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE							
C8 : Apprêter la ferme des bovins et des petits ruminants	Module : Logement des bovins et petits ruminants	VH 105 h	Répartition			Crédit 3	Trimestre
			0	30	15		1.2;1.3
UEA 8.3 : Installer les infrastructures de la ferme	Elément de compétence 8.3: Mettre en place les infrastructures de la ferme						
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des techniques d'exploitation documentaires, de dessin et des normes de construction relatives aux ouvrages destinés à loger les bovins et les petits ruminants.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure de réaliser un plan de masse de sa ferme, de choisir les matériaux de construction et les types d'infrastructures devant figurer dans sa ferme. Il sera capable de contrôler les travaux pour le respect des normes de construction des ouvrages des fermes d'élevage tout en anticipant sur les normes d'hygiène et de sécurité.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DES UEA							
C 8 : Apprêter la ferme des bovins et des petits ruminants	Module : Logement des bovins et petits ruminants	VH 105 h	Répartition			Crédit 9	Trimestre
			0	15	15		1.2. ;1.3
UEA 8.4 : Mise en place des équipements de la ferme	Elément de compétence 8.4: Mettre en place les équipements de la ferme						
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des techniques d'exploitation documentaires pour la détermination des caractéristiques des divers équipements de productions, de calcul de quantités d'équipements à utiliser dans une ferme pour servir convenablement les animaux, des méthodes d'installation d'équipements légers.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure de sélectionner les équipements à utiliser dans sa ferme et à les installer convenablement en équipe.</p>							

DURÉE ALLOUÉE A LA COMPÉTENCE

Compétence	Estimé du temps d'acquisition en milieu de travail	Niveau de complexité (1-10)	Indication sur la compétence	Temps alloué	Temps global
Choisir et réceptionner les animaux	Quelques semaines	6	Caractériser les espèces et les races à élever en fonction des objectifs de production	15 h	105 h
			Déterminer les caractéristiques conduisant au choix des animaux à élever	15 h	
			Acquérir et installer les animaux au site d'élevage	60 h	
			Identifier les animaux réceptionnés	15 h	

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE

Module : Choix et réception des animaux

Durée : 105 heures

Enoncé de la compétence : Choisir et réceptionner les animaux	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • A partir des consignes du chef de la ferme, des orientations de l'expert, des méthodes et du respect des consignes de sécurité. • En tenant compte des espèces et des races des animaux • A l'aide de la documentation technique, Véhicule de transport, des équipements de protection collective et individuelle et une tenue de travail adaptée. 	
Eléments de la compétence	Critères de performance	UEA
1- Caractériser les espèces et les races à élever en fonction des objectifs de production	1.1 Caractérisation correcte des espèces et des races ; 1.2 Identification correcte des espèces et des races dans le troupeau 1.3 Choix correct de l'espèce et de la race à élever	UEA 1 : Caractérisation des bovins et petits ruminants
2- Déterminer les caractéristiques conduisant au choix des animaux à élever	2.2. Caractérisation correcte du bovin/Ovin/caprin à choisir 2.2 Choix correct du bovin/Ovin/caprin à élever	UEA 2 : Caractérisation des animaux à choisir
3. Acquérir et installer les animaux au site d'élevage	3.1 Détermination exacte des méthodes d'acquisition des animaux d'élevage ; 3.2 Sélection judicieuse des meilleurs animaux ; 3.3 Choix correct des équipements de convoyage ; 3.4 Application correcte des techniques de contention ;	UEA 3 : Acquisition, convoyage et installation des animaux au site d'élevage

Module : Choix et réception des animaux		
Durée : 105 heures		
3. Acquérir et installer les animaux au site d'élevage	3.5 Mise en condition appropriée des animaux pour le convoyage ; 3.6 Disposition appropriée des animaux dans l'équipement de convoyage.	UEA 3 : Acquisition, convoyage et installation des animaux au site d'élevage
	3.7 Respect des consignes de voyage ; 3.8 Réception conforme des animaux dans les loges appropriées ; 3.9 Respect de densité dans les loges ; 3.10 Respect des consignes de quarantaine et d'acclimatation des animaux 3.11 Respect des règles d'hygiène et de sécurité.	
4- Identifier les animaux réceptionnés	4.1 Détermination exacte des techniques d'identification ; 4.2 Animaux bien identifiés ; 4.3 Fiche de suivi des animaux bien élaborée ; 4.4 Fiche de suivi des animaux bien renseignée.	UEA 4 : Identification des animaux

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 9 : Choisir et réceptionner les animaux	Module : Choix et réception des animaux	VH 105 h	Répartition			Crédit 7	Trimestre 1.2
			0	15	0		
UEA 9.1 : Caractérisation des bovins et petits ruminants	Elément de compétence 9.1 : Caractériser les espèces et les races à élever en fonction des objectifs de production						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage							
<p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des notions et méthodes de détermination et d'identification des espèces et des races des bovins et petits ruminants afin de choisir celles qui sont mieux adaptées au milieu d'élevage.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les notions et techniques afin de sélectionner dans le troupeau, les espèces et les races à élever en tenant compte des réalités de son environnement.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 9 : Choisir et réceptionner les animaux	Module : Choix et réception des animaux	VH 105 h	Répartition			Crédit 7	Trimestre 1.2
			15	0	0		
UEA 9.2 : Caractérisation des animaux à choisir	Elément de compétence 9.2 : Déterminer les caractéristiques conduisant au choix des animaux à élever						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage							
<p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des notions et méthodes de détermination des caractéristiques des meilleurs animaux tant chez les bovins, caprins et ovins, afin de choisir ceux susceptibles de donner un bon rendement à la production.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les notions et techniques reçues pour sélectionner dans le troupeau, les animaux répondant à ses critères de choix et à son objectif de production.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 9 : Choisir et réceptionner les animaux	Module : Choix et réception des animaux	VH 105 h	Répartition			Crédit 7	Trimestre 1.2 ;1.3
			0	30	30		
UEA 9.3 : Acquisition, convoyage et installation des animaux au site d'élevage	Elément e compétence 9.3: Acquérir et installer les animaux au site d'élevage						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage							
<p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des notions et méthodes d'acquisition des animaux d'élevage et des techniques de leur contention. Elle vise aussi à permettre à l'apprenant de se familiariser avec les notions et méthodes de mise en condition des animaux avant leur convoyage. Elle vise enfin à permettre à l'apprenant d'acquérir les notions et méthodes de disposition des bêtes dans le véhicule, les méthodes de réception et d'installation dans le site d'élevage.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les notions et méthodes d'acquisition des animaux pour les appliquer sans risques majeurs au convoyage et à l'installation des bêtes dans la ferme.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 9 : Choisir et réceptionner les animaux	Module : Choix et réception des animaux	VH 105 h	Répartition			Crédit 7	Trimestre 2.1
			0	0	15		
UEA 9.4 : Identification des animaux réceptionnés	Eléments de compétence 9.4: Identifier les animaux réceptionnés						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage							
<p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant à se doter des notions et techniques d'identification des animaux en vue de leur suivi adéquat dans la ferme à travers le recueil des données relevées et enregistrées quotidiennement.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'appliquer les notions et techniques d'identification des animaux pour renseigner les fiches de suivi.</p>							

DURÉE ALLOUÉE A LA COMPÉTENCE

Compétence	Estimé du temps d'acquisition en milieu de travail	Niveau de complexité (1-10)	Indication sur la Compétence	Temps alloué	Temps global
Nourrir les animaux	Quelques mois	8	Identifier les besoins et les aliments des animaux	30 h	105 h
			Rationner les animaux	45 h	
			Evaluer périodiquement la production	30 h	

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE		
Module : Nutrition des animaux		
Durée : 105 heures		
Enoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Nourrir les animaux	<ul style="list-style-type: none"> • A partir de la commande des aliments, des consignes du chef de la ferme, des orientations de l'expert, des méthodes et du respect des consignes d'hygiène et de sécurité. • En tenant compte de la disponibilité des aliments, du matériel, du système d'élevage pratiqué, des besoins des animaux à leurs différents stades physiologiques. • Avec la participation d'une équipe de travail. • A l'aide de la stratégie économique visant à réduire le coût de la production en valorisant les ingrédients de la localité. <p>A l'aide d'une documentation technique relative au rationnement des bovins et petits ruminants, des râteliers.</p>	
Eléments de la compétence	Critères de performance	UEA
1- Identifier les besoins et les aliments des animaux	2.1 Exploitation judicieuse de la documentation technique pour identifier les besoins alimentaires par stade physiologique des animaux ; 2.2 Choix approprié des aliments à approvisionner tenant compte du stade physiologique des animaux	UEA 1 : Besoins alimentaires des animaux
2- Rationner les animaux	3.1 Détermination exacte du nombre des râteliers à utiliser 3.2 Disposition des râteliers conforme à la norme 3.3 Distribution conforme des aliments 3.4 Respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'éthique.	UEA 2 : Rationnement des animaux
3- Evaluer périodiquement les gains en poids et en énergie	4.1 Détermination exacte des poids des animaux 4.2 Evaluation exacte des gains en poids ou en énergie, par rapport à la consommation alimentaire 4.3 Recueil et documentation conforme aux données réelles 4.4 Mesures correctives appliquées, appropriées au problème relevé	UEA 3 : Evaluation périodique des gains en poids et en énergie

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE							
C 10 : Nourrir les animaux	Module : Nutrition des animaux	VH 105 h	Répartition			Crédit 7	Trimestre 1.2
			0	30	0		
UEA 10.1 : Besoins alimentaires des animaux	Elément de compétence 10.1: Identifier les besoins et les aliments des animaux						
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se familiariser avec les notions de besoins alimentaires pour exploiter la documentation technique en vue d'évaluer les besoins journaliers en aliments et en eau à consommer par animal selon son stade physiologique. Elle vise aussi à permettre à l'apprenant des se doter des techniques d'analyse des aliments dans le but de choisir ceux jugés idéals pour les animaux d'un stade physiologique donné.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera capable d'évaluer les besoins alimentaires journaliers de son troupeau, relatifs à chacun des stades physiologiques, de décider du choix d'aliments adéquats à chacun de ces stades.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE						
C 10 : Nourrir les animaux	Module : Nutrition des animaux	VH 105 h	Répartition		Crédit 7	Trimestre 1.2 ; 1.3
UEA 10.2 : Rationnement des animaux	UEA10.2 : Rationner les animaux					
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des notions et techniques de dénombrement et de disposition des râteliers dans un étable/chèvrerie en vue de réserver un espace convenable ou nécessaire à chacun des animaux, évitant ainsi la concurrence lors de la consommation alimentaire. Elle vise également à permettre à l'apprenant de se familiariser avec les méthodes de quantification et de distribution des aliments.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera capable de déterminer le nombre des râteliers, de les disposer convenablement dans une ferme, de prélever les quantités journalières exactes d'aliments à rationner pour un troupeau et relatives à chacun des stades physiologiques. Ceci dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'éthique.</p>						

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE							
C 10 : Nourrir les animaux	Module : Nutrition des animaux	VH 105 h	Répartition			Crédit 7	Trimestre 2.1 ;2.2
			15	15	0		
UEA 10.3 : Evaluation périodique des gains en poids et en énergie	UEA 10.3 : Evaluer périodiquement les gains en poids et en énergie						
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des notions, méthodes et techniques de détermination de poids des animaux en vue de se fixer sur la quantité d'aliment à rationner et de se prononcer sur le gain. Elle vise également à permettre à l'apprenant de se familiariser avec les méthodes de recueil et de documentation des données relatives à la nutrition du troupeau en vue d'analyser le rendement.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera capable d'utiliser les notions et techniques pour déterminer le poids des animaux, d'évaluer le gain en poids en fonction de la consommation alimentaire, d'évaluer le gain en énergie pour la production et de documenter les données relevées.</p>							

DURÉE ALLOUÉE A LA COMPÉTENCE

Compétence	Estimé du temps d'acquisition en milieu de travail	Niveau de complexité (1-10)	Indication sur la compétence	Temps alloué	Temps global
Conduire la reproduction	Quelques mois	10	Croiser les reproducteurs	30h	150 h
			Inséminer artificiellement les reproducteurs	45 h	
			Gérer la gestation et la mise-bas	45 h	
			Assurer les soins aux nouveau-nés	30 h	

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE

Module : Conduite de la reproduction des bovins et petits ruminants

Durée : 150 heures

Enoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Conduire la reproduction	<ul style="list-style-type: none"> • A partir des orientations du vétérinaire, des précisions techniques, des méthodes et du respect des consignes de sécurité. • En tenant compte de la gestation, de la mise-bas et des soins à apporter aux nouveaux nés. • Avec la participation d'une équipe de travail. <p>A l'aide d'une documentation technique relative à conduite de la reproduction</p>	
Eléments de la compétence	Critères de performance	UEA
1- Croiser les reproducteurs	1.1 Détermination exacte des conditions propices pour la mise en reproduction ; 1.2 Repérage exact de la période des chaleurs ; 1.3 Application correcte des techniques de synchronisation des chaleurs ; 1.4 Respect du protocole de croisement des reproducteurs.	UEA 1 : Croisement des reproducteurs
2- Inséminer artificiellement les reproducteurs	2.1 Identification correcte des matériels et équipements d'insémination ; 2.2 Bonne description du protocole d'insémination artificielle ; 2.3 Détermination exacte des conditions propices pour l'insémination ; 2.4 Bonne analyse des résultats des examens du sperme avant l'insémination ; 2.5 respect du protocole d'insémination artificielle ; 2.6 Respect des règles d'hygiène et de sécurité.	UEA 2 : Insémination artificielle
3- Gérer la gestation et la mise-bas	3.1 Identification exacte des femelles gestantes ; 3.2 Respect du protocole de suivi des femelles gestantes ; 3.3 Identification exacte des signes de la mise-bas ; 3.4 Application conforme des techniques d'assistance à la mise-bas ; 3.5 Suivi conforme de la mère et des nouveau-nés après la mise-bas ;	UEA 3 : Gestion de la gestation et de la mise-bas
4- Assurer le suivi post parturition	4.1 Identification exacte des types de soins à apporter à la mère et aux nouveau-nés ; 4.2 Application correcte des techniques de soin. 4.3 Application correcte des techniques d'adoption des nouveau-nés.	UEA 4 : Soins aux nouveau-nés

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 11 : Conduire la reproduction	Module : Conduite de la reproduction des bovins et petits ruminants	VH 150 h	Répartition			Crédit 10	Trimestre 2.1
			30	0	0		
UEA11.1 : Croisement des reproducteurs	Elément de compétence 11.1 : Croiser les reproducteurs						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se familiariser avec les conditions de mise en reproduction, des notions et techniques de repérage des chaleurs. Elle vise également à doter l'apprenant des notions et techniques de synchronisation des chaleurs en vue d'éviter les gestations précoces et d'optimiser les résultats de croisement des reproducteurs. Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure de déterminer les conditions de mise en reproduction des femelles et mâles, d'appliquer les techniques de synchronisation des chaleurs et de croisement des bêtes dans le respect d'hygiène et de sécurité.							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 11 : Conduire la reproduction	Module : Conduite de la reproduction des bovins et petits ruminants	VH 150 h	Répartition			Crédit 10	Trimestre 2.1 ;2.2
			30	15	0		
UEA 11.2 : Insémination artificielle	Elément de compétence 11.2: Inséminer artificiellement les reproducteurs						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant à se doter des techniques d'exploitation de la documentation technique pour l'identification des matériels et équipements d'insémination, la détermination des conditions propices pour l'insémination. Elle vise aussi à permettre à l'apprenant de se familiariser avec les notions et techniques de repérage des chaleurs, d'exploiter les résultats des examens de fertilité du sperme, d'appliquer le protocole d'insémination artificielle. Au terme de cette UEA, l'apprenant sera capable d'utiliser la documentation technique pour la détermination des conditions propice à l'insémination. L'apprenant sera aussi capable d'appliquer les techniques d'insémination artificielle des bêtes dans le respect d'hygiène et de sécurité.							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 11 : Conduire la reproduction	Module : Conduite de la reproduction des bovins et petits ruminants	VH 150 h	Répartition			Crédit 10	Trimestre 2.1;2.2 ;2.3
			15	15	15		
UEA 11.3 : Gestion de la gestation et de la mise-bas	Elément de compétence 11.3: Gérer la gestation et la mise-bas						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des notions et techniques de détection des femelles en gestation en vue de leur prise en charge immédiate. Elle vise aussi à doter l'apprenant des notions et techniques de suivi de la mère dans le but de réduire le stress ou éviter la mortalité de la mère ou des enfants à la mise-bas. Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les notions et techniques pour l'identification des femelles en gestation, d'appliquer les techniques de prise en charge des femelles gestantes, d'assister les femelles à la mise-bas.							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 11 : Conduire la reproduction	Module : Conduite de la reproduction des bovins et petits ruminants	VH 15 h	Répartition			Crédit 10	Trimestre 2.2 ;2.3
			0	15	15		
UEA 11.4 : Soins aux nouveau-nés	Elément de compétence 11.4 : Assurer le suivi post parturition						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage							
<p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant à se familiariser avec les notions et techniques de soins à apporter aux nouveau-nés en vue d'éviter le stress ou les maladies dès leur bas-âge et de favoriser une croissance optimale. Elle vise aussi à permettre à l'apprenant de se doter des notions et méthodes d'adoption des nouveau-nés.</p> <p style="text-align: center;">Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'appliquer les soins et adopter les nouveau-nés.</p>							

DURÉE ALLOUÉE A LA COMPÉTENCE

Compétence	Estimation du temps d'acquisition en milieu de travail	Niveau de complexité (1-10)	Indication sur la compétence	Temps alloué	Temps global
Assurer la traite	Quelques mois	6	Préparer la traite	30 h	120 h
			Extraire le lait	30 h	
			Stocker le lait et nettoyer le matériel d'extraction	60 h	

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE

Module : Extraction du lait

Durée: 120 heures

Enoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Assurer la traite	<p>A partir de l'exploitation de la documentation technique, des analyses de laboratoire, de la disponibilité des notices d'utilisation des produits vétérinaires, des orientations du vétérinaire, des méthodes et du respect des consignes de biosécurité, du respect des consignes de sécurité.</p> <p>En tenant compte du dressage et de la contention de l'animal</p> <p>Avec la participation d'une équipe de travail.</p> <p>A l'aide des équipements de traite et des produits vétérinaires.</p>	
Eléments de la compétence	Critères de performance	UEA
1. Préparer la traite	1.1. Choix correct de la méthode de traite 1.2. Choix correct du matériel et équipements de traite 1.3. Nettoyage et désinfection corrects du matériel, des équipements et de l'environnement de traite	UEA 1: Préparation de la traite
2. Extraire le lait	2.1. Mise en condition adéquate de la bête à traire 2.2. Contention appropriée de la bête 2.3. Application conforme de la méthode d'extraction 2.4. Respect des règles d'hygiène et de sécurité	UEA 2: Extraction du lait
3. Stocker le lait	3.1. Identification correcte des équipements de stockage du lait 3.2. Respect scrupuleux du processus de stockage du lait 3.3. Enregistrement correct des données de traite et de stockage	UEA 3: Stockage du lait

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE							
C 12: Assurer la traite	Module: Extraction du lait	VH 120 h	Répartition			Crédit 8	Trimestre 2.1
			30	0	0		
UEA 12.1: Préparation de la traite		Elément de compétence 12.1: Préparer la traite					
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des méthodes d'exploitation de la documentation technique en vue de la détermination des méthodes de traite. Elle vise également à permettre à l'apprenant de se familiariser avec les critères de choix des équipements de traite et des notions et techniques à appliquer pour le nettoyage et désinfection du matériel et de l'environnement de traite avant l'activité de traite.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure de choisir les meilleurs équipements d'extraction du lait et assurer la propreté des équipements à utiliser et de l'environnement du travail.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE							
C 12: Assurer la traite	Module: Extraction du lait	VH 120 h	Répartition			Crédit 8	Trimestre 2.1;2.2
			15	15	0		
UEA 12.2: Extraction du lait		Elément de compétence 12.2 : Extraire le lait					
<p>Module : Assurer la traite</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des méthodes d'exploitation de la documentation technique en vue de la mise en condition adéquate et de la contention appropriée de la bête à traire. Elle vise également à permettre à l'apprenant de se familiariser avec les méthodes d'extraction du lait</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'exploiter la documentation technique relative pour la mise en condition et de la contention de la bête à traire, d'extraire le lait dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE							
C 12: Assurer la traite	Module: Extraction du lait	VH 120 h	Répartition			Crédit 8	Trimestre 2.2;2.3
			0	30	30		
UEA 12.3: Stockage du lait		Elément de compétence 12.3 : Stocker le lait					
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des méthodes d'exploitation de la documentation technique en vue d'opérer un choix adéquat des équipements, de déterminer le processus de stockage, de relever et d'enregistrer les données de traite et de stockage.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser la documentation technique pour choisir les équipements de traite. Il sera capable d'appliquer les techniques de stockage de lait et de documentation des données de traite et de stockage.</p>							

DURÉE ALLOUÉE A LA COMPÉTENCE

Compétence	Estimation du temps d'acquisition en milieu de travail	Niveau de complexité (1-10)	Indication sur la compétence	Temps alloué	Temps global
Valoriser les résidus d'élevage des bovins et petits ruminants	Quelques mois	8	Produire du biogaz	60	120
			Fabriquer des briquettes à bruler à partir des déchets animaux	30	
			Fabriquer du compost à partir des déchets animaux.	30	

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE

MODULE : Valorisation des résidus d'élevage des bovins et petits ruminants		
DUREE : 120 H		
Énoncé de la Compétence	Contexte de Réalisation	
Valoriser les résidus des bovins et petits ruminants	<ul style="list-style-type: none"> -A partir des connaissances des normes de qualité -A partir des connaissances sur la notion traitement des déchets -A l'aide des connaissances des équipements et matériels de traitement des déchets et de protection appropriée. -A l'aide des connaissances sur les techniques de traitement des déchets définis 	
Eléments de Compétence	Critères de Performance	Unité d'enseignement et d'apprentissage
1. Produire du biogaz	<ul style="list-style-type: none"> 1.1. Identification correcte des équipements de production 1.2 Détermination correcte du processus de production 1.3. Construction correcte d'un digesteur (bioréacteur) 1.4 Respect du protocole de production 1.5. Captage correcte du biogaz 	UEA1 : Production du biogaz

Eléments de Compétence	Critères de Performance	Unité d'enseignement et d'apprentissage
2. Fabriquer des briquettes à brûler à partir des déchets d'animaux	2.1. Détermination correcte du processus de fabrication des briquettes 2.2. Application correcte de la technique de fabrication des briquettes	UEA2 : Fabrication des briquettes à brûler à partir des déchets d'animaux
3. Fabriquer du compost à partir des déchets d'animaux	3.1. Détermination correcte des phases de fabrication du compost 3.2. Respect des techniques de fabrication du compost ; 3.3. Respect des règles d'hygiène et de sécurité.	UEA3 : Fabrication du compost

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 13 : Valoriser les résidus d'élevage des bovins et petits ruminants	Module : Valorisation des résidus d'élevage des bovins et petits ruminants	VH 120	Répartition			Crédit 8	Séquence
			0	0	60		1.3
UEA 13.1 : Production du biogaz	Elément de compétence 13.1 : Produire du biogaz						

Description de l'unité d'enseignement-apprentissage

Cette unité d'enseignement-apprentissage vise à doter l'apprenant des notions et techniques lui permettant de produire du biogaz issu des résidus de l'élevage des bovins et petits ruminants, dans le respect de l'hygiène, de sécurité et de l'environnement.

Au terme de cette UEA, l'apprenant sera capable d'utiliser les techniques appropriées pour construire un digesteur, conduire les travaux de production de biogaz et capter t du biogaz issu des déchets de l'élevage des bovins et petits ruminants. Il sera aussi en mesure de manipuler en toute sécurité et en respectant les règles d'hygiène, les équipements et les matériels de production du biogaz.

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 13 : Valoriser les résidus d'élevage des bovins et petits ruminants	Module : Valorisation des résidus d'élevage des bovins et petits ruminants	VH 120	Répartition			Crédit 8	Trimestre 2.1 ;2.2
			15	15	0		
UEA 13.2 : Fabrication des briquettes à brûler	Elément de compétence 13.2: Fabriquer des briquettes à brûler à partir des déchets animaux						
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage vise à doter l'apprenant des notions et techniques de fabrication des briquettes à brûler à partir des résidus de l'élevage des bovins et petits ruminants, en respectant les règles de sauvegarde de l'environnement, et celles d'hygiène et de sécurité.</p> <p>Au terme de cette Unité d'Enseignement Apprentissage (UEA), l'apprenant sera capable de fabriquer des briquettes, en respectant les règles de sauvegarde de l'environnement, d'hygiène et de sécurité.</p> <p>Il sera aussi en mesure de manipuler les outils et équipements de fabrication des briques à brûler.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 13 : Valoriser les résidus d'élevage des bovins et petits ruminants	Module : Valorisation des résidus d'élevage des bovins et petits ruminants	VH 120	Répartition			Crédit 3	Séquence 2.2 ;2.3
			0	15	15		
UEA 13.3 : Fabrication du compost	Elément de compétence 13.3 : Fabriquer du compost à partir des déchets animaux						
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage vise à doter l'apprenant des notions et techniques lui permettant de produire du compost à partir des résidus issus des animaux, en réalisant une fosse ou un fermenteur approprié, un dispositif d'égouttage et de stockage du compost qui sera ensuite commercialisé, en respectant les règles de HSE.</p> <p>Au terme de cette Unité d'Enseignement Apprentissage, (UEA), l'apprenant sera capable d'utiliser les notions et techniques appropriées pour fabriquer le compost à partir des résidus d'élevage des bovins et petits ruminants. Il sera aussi capable de réaliser une fosse ou un fermenteur, d'égoutter et de stocker le compost en respectant les règles de HSE.</p>							

Durée allouée à la compétence (h/c)

Compétences	Estimation du temps d'acquisition en milieu du travail	Niveau de complexité (1 -10)	Indications sur la compétence	Temps alloué	Temps global
S'intégrer au milieu de travail	Quelques semaines	4	Être conscient de la place qu'on occupe dans une entreprise		150 h
			Exercer des tâches dans une entreprise dans le respect du règlement intérieur et des mesures de sécurité prescrits.		
			Être conscient des changements de perception qu'entraîne un séjour en milieu de travail.		

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPETENCE

Module : Stage en Entreprise

Durée : 150 heures

<p>Énoncé de la compétence : S'intégrer au milieu de travail</p>	Intention Poursuivie		
	Appréhender les différentes facettes du métier et les contours du programme de formation à partir des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation et les conditions spécifiques.		
	Contexte de réalisation		
	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une démarche d'orientation ou de réorientation professionnelle; • À l'aide de données à jour sur le métier et la formation ; • Au contact de personnes-ressources du milieu de travail. 		
Éléments de compétence	Situation de mise en œuvre	Critères d'engagement dans la démarche	Plan de mise en situation
Être conscient de la place qu'on occupe dans une entreprise.	<p>Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au stage.</p> <p>S'informer sur l'organisation de l'entreprise.</p> <p>Se situer dans l'organisation de l'entreprise relativement à la tâche et à la place occupées dans la structure.</p>	<p>Recueille les données relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise.</p> <p>Décrit les tâches prévues pour son stage.</p>	<p>Phase 1 : Préparation au séjour en milieu de travail</p>

Éléments de compétence	Situation de mise en œuvre	Critères d'engagement dans la démarche	Plan de mise en situation
<p>Exercer des tâches dans une entreprise dans le respect du règlement intérieur et des mesures de sécurité prescrites.</p>	<p>Observer le contexte de travail.</p> <p>Effectuer diverses tâches professionnelles.</p> <p>Vérifier la satisfaction de la personne responsable du stage (Maître de stage) relativement aux activités effectuées.</p> <p>Relater ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise.</p>	<p>Respecte les directives de l'entreprise relativement aux activités qu'on lui permet d'exercer à titre de stagiaire, les horaires de travail et les règles de sécurité professionnelle.</p> <p>Fait état de ses observations sur au moins cinq aspects du contexte de travail et sur les tâches exercées au cours du stage.</p>	<p>Phase 2 : Exécution d'activités en milieu de travail</p>
<p>Être conscient des changements de perception qu'entraîne un séjour en milieu de travail.</p>	<p>Comparer la perception du métier que l'on avait avant le stage avec celle que l'on a après.</p> <p>Évaluer l'influence de l'expérience sur le choix d'un futur emploi.</p>	<p>Résume son expérience de stage en indiquant quelle influence elle aura sur le choix d'un futur emploi.</p> <p>Dépose son rapport de fin de stage auprès de la structure de formation.</p>	<p>Phase 3: Comparaison de ses perceptions aux réalités du métier</p>

C 15 : S'intégrer au milieu de travail	Module : Stage en entreprise	VH 150	Répartition			Crédit 10	Trimestre
INTENTION POURSUIVIE : Acquérir les aptitudes pour s'intégrer au milieu de travail, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon un plan de mise en situation et les conditions spécifiques.							
Phase 1 (AAP.3.1) : Préparation au séjour en milieu de travail	Élément de compétence : Être conscient de la place qu'on occupe dans une entreprise						
Description de l'Activité d'Apprentissage							
<p>Cette activité d'apprentissage (AAP) vise à permettre à l'apprenant de prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au stage, de s'informer sur l'organisation de l'entreprise, de se situer dans l'organisation de l'entreprise relativement à la tâche et à la place occupées dans la structure.</p> <p>Au terme de cette AAP, l'apprenant recueille les données relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise et décrit les tâches prévues pour son stage et les consigne dans le livret de stage.</p>							

C 15 : S'intégrer au milieu de travail	Module : Stage en entreprise	VH 150	Répartition			Crédit 10	Trimestre
INTENTION POURSUIVIE : Acquérir les aptitudes pour s'intégrer au milieu de travail, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon un plan de mise en situation et les conditions spécifiques.							
Phase 2 (AAP.3.2) : Exécution d'activités en milieu de travail	Élément de compétence : Exercer des tâches dans une entreprise dans le respect du règlement intérieur et des mesures de sécurité prescrits						
Description de l'Activité d'Apprentissage							
<p>Cette activité d'apprentissage (AAP) vise à permettre à l'apprenant d'observer le contexte de travail, d'effectuer diverses tâches professionnelles, vérifier la satisfaction de la personne responsable du stage (Maître de stage) relativement aux activités effectuées, relater ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise.</p> <p>Au terme de cette AAP, l'apprenant fait état de ses observations sur au moins cinq aspects du contexte de travail et sur les tâches exercées au cours du stage conformément au livret de stage.</p>							

C 15 : S'intégrer au milieu de travail	Module : Stage en entreprise	VH 150	Répartition			Crédit 10	Trimestre
INTENTION POURSUIVIE : Acquérir les aptitudes pour s'intégrer au milieu de travail, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon un plan de mise en situation et les conditions spécifiques.							
Phase 3 (AAP.3.3) : Comparaison de ses perceptions aux réalités du métier	Élément de compétence : Être conscient des changements de perception qu'entraîne un séjour en milieu de travail.						
Description de l'Activité d'Apprentissage							
<p>Cette activité d'apprentissage (AAP) vise à permettre à l'apprenant de comparer la perception du métier qu'il avait avant le stage avec celle qu'il a après, d'évaluer l'influence de l'expérience sur le choix d'un futur emploi.</p> <p>Au terme de cette AAP, l'apprenant résume son expérience de stage en indiquant quelle influence elle aura sur le choix d'un futur emploi et dépose son rapport de fin de stage auprès de la structure de formation. Il participe également aux séances de débriefing après stage, de retour à l'établissement pour partager son expérience avec ses pairs et les enseignants.</p>							

COMPETENCES GENERALES

Durée allouée à la compétence (h/c)					
Compétences	Estimé du temps d'acquisition en milieu du travail	Niveau de complexité (1 -10)	Indications sur la compétence	Temps alloué	Temps global
Se situer au regard du métier et de la formation	Quelques semaines	4	S'informer de la réalité et des spécificités du métier	10 h	30 h
			S'informer des contours et particularités du programme de formation	10 h	
			Évaluer le choix et confirmer ou non son orientation professionnelle	10 h	

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPETENCE

Module : Métier et Formation

Durée : 30 heures

Énoncé de la compétence : Se situer au regard du métier et de la formation	Intention Poursuivie
	Appréhender les différentes facettes du métier et les contours du programme de formation à partir des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation et les conditions spécifiques.
	Contexte de réalisation
	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une démarche d'orientation ou de réorientation professionnelle; • À l'aide de données à jour sur le métier et la formation ; • Au contact de personnes-ressources du milieu de travail.

Éléments de compétence	Situation de mise en œuvre	Critères d'engagement dans la démarche	Plan de mise en situation
S'informer de la réalité et des spécificités du métier	<p>S'informer à propos du marché du travail : perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, critères et processus de recrutement.</p> <p>S'informer de la nature et des exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités, etc)</p> <p>Inventorier les habiletés, aptitudes,</p>	<p>Recueille l'information pertinente (avantages et inconvénients) sur le métier à partir de l'AST disponible et ses enquêtes personnelles sur le terrain.</p> <p>Exprime sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données collectées.</p>	Phase 1 : Connaissance du métier

	attitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. Présenter les données collectées et discuter de sa perception du métier		
S'informer des contours et particularités du programme de formation	S'informer à propos du programme de formation, de la démarche de formation et de l'évaluation. Discuter de la concordance du programme de formation aux situations de travail Faire part de ses premières réactions en ce qui a trait à la formation.	Exprime sa perception de la démarche de formation au cours d'une plénière. Donne son avis motivé sur la pertinence du programme de formation par rapport aux situations réelles de travail sur le terrain tel que décrites dans l'AST.	Phase 2 : Connaissance de la démarche de formation
Évaluer le choix et confirmer ou non son orientation professionnelle	Faire un bilan de ses goûts, de ses aptitudes, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles. Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier. Motiver son choix de poursuivre ou non la démarche de formation Examiner la possibilité d'exercer pour une entreprise ou de travailler à son compte	Reconnaît les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier. Motive son choix de poursuivre ou non la démarche de formation.	Phase 3 : Confirmation de son orientation professionnelle

C1 : Se situer au regard du métier et de la formation	Module : Métier et Formation	VH 30	Répartition			Crédit 02	Trimestre
			10	00	00		1.1
INTENTION POURSUIVIE : Appréhender les différentes facettes du métier et les contours du programme de formation à partir des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation et les conditions spécifiques							
Phase 1 (AAP.1.1) : Connaissance du métier	Élément de compétence : S’informer de la réalité et des spécificités du métier						
<p style="text-align: center;">Description de l’Activité d’Apprentissage</p> <p>Cette Activité d’Apprentissage (AAP) vise à permettre à l’apprenant de s’informer sur le métier.</p> <p>Au terme de cette AAP, l’apprenant aura constitué un dossier comportant des informations pertinentes sur l’inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. Il aura également partagé et discuter les données collectées et donner sa perception du métier.</p>							

C1 : Se situer au regard du métier et de la formation	Module : Métier et Formation	VH 30	Répartition			Crédit 02	Trimestre
			10	00	00		1.1
INTENTION POURSUIVIE : Appréhender les différentes facettes du métier et les contours du programme de formation à partir des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation et les conditions spécifiques.							
Phase 2 (AAP.1.2) : Connaissance de la démarche de formation	Élément de compétence : S’informer des contours et particularités du programme de formation						
<p style="text-align: center;">Description de l’Activité d’Apprentissage</p> <p>Cette activité d’apprentissage (AAP) vise à permettre à l’apprenant de s’informer sur les contours et particularité du programme de formation.</p> <p>Au terme de cette AAP, l’apprenant aura pu s’informer à propos du programme de formation, de la démarche de formation et de l’évaluation. Il aura pu discuter de la concordance du programme de formation aux situations de travail. Enfin, aura pu faire part de ses premières réactions en ce qui a trait à la formation</p>							

C1 : Se situer au regard du métier et de la formation	Module : Métier et Formation	VH 30	Répartition			Crédit 02	Trimestre
			10	00	00		1.1
INTENTION POURSUIVIE : Appréhender les différentes facettes du métier et les contours du programme de formation à partir des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation et les conditions spécifiques.							
Phase 3 (AAP.1.3) : Confirmation de son orientation professionnelle		Élément de compétence : Effectuer une étude conceptuelle des visuels de communication					
<p align="center">Description de l'Activité d'Apprentissage</p> <p>Cette Activité d'Apprentissage (AAP) vise à permettre à l'apprenant d'évaluer son et confirmer ou non son orientation au métier.</p> <p>Au terme de cette AAP, l'apprenant aura fait un bilan de ses goûts, de ses aptitudes, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles. Il aura comparé son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail. Il reconnaît les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra pallier. Il pourra motiver son choix de poursuivre ou non la démarche de formation et examiné la possibilité de créer son entreprise ou de travailler pour compte d'une autre entreprise.</p>							

DURÉE ALLOUÉE A LA COMPÉTENCE

Compétence	Estimation du temps d'acquisition en milieu de travail	Niveau de complexité (1-10)	Indication sur la compétence	Temps alloué	Temps global
Utiliser et entretenir les équipements d'élevage des bovins et petits ruminants	Quelques mois	8	Identifier et sélectionner les équipements d'élevage des bovins et petits ruminants	15 h	105 h
			Utiliser les équipements d'élevage des bovins et petits ruminants	45 h	
			Entretenir les équipements d'élevage des bovins et petits ruminants	45 h	

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE

Module : Utilisation et entretien des équipements d'élevage des bovins et petits ruminants

Durée: 105 heures

Enoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Utiliser et entretenir les équipements d'élevage	<p>A partir de l'exploitation de la documentation technique, de la disponibilité des notices d'utilisation des équipements, des orientations du chef de ferme, des méthodes et du respect des consignes de sécurité.</p> <p>En tenant compte des sources d'énergie.</p> <p>Avec la participation d'une équipe de travail.</p> <p>A l'aide des équipements d'élevage, des pièces de rechange et des produits d'entretien</p>	
	Eléments de la compétence	Critères de performance

1. Identifier et sélectionner les équipements d'élevage des bovins et petits ruminants	1.1 identification correcte des équipements d'élevage 1.2: Sélection appropriée des équipements d'élevage	UEA 1 : Identification et sélection des équipements d'élevage des bovins et petits ruminants
2. Utiliser les équipements d'élevage des bovins et des petits ruminants	2.1. Détermination exacte des méthodes d'utilisation des équipements d'élevage ; 2.2. Utilisation conforme des équipements d'élevage 2.3 Respect des règles de sécurité au travail	UEA 2 : Utilisation des équipements d'élevage des bovins et petits ruminants
3. Entretenir les équipements d'élevage des bovins et petits ruminants	3.1. Détermination correcte des techniques d'entretien des équipements ; 3.2. Application conforme des techniques d'entretien des équipements	UEA 3 : Entretien des équipements d'élevage des bovins et petits ruminants

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 3: Utiliser et entretenir les équipements d'élevage	Module: Utilisation et entretien des équipements d'élevage des bovins et petits ruminants	VH 105 h	Répartition			Crédit 7	Trimestre
			15	0	0		1.1
UEA 3.1 : Identification et sélection des équipements d'élevage des bovins et petits ruminants	Elément de compétence 3.1: Identifier et sélectionner les équipements d'élevage des bovins et petits ruminants						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des méthodes d'exploitation de la documentation technique en vue de l'identification et de la sélection des équipements d'élevage des bovins et petits ruminants. Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser les documents techniques pour l'identification et la sélection des équipements d'élevage des bovins et petits ruminants.							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 3: Utiliser et entretenir les équipements d'élevage	Module: Utilisation et entretien des équipements d'élevage des bovins et petits ruminants	VH 105 h	Répartition			Crédit 7	Trimestre
			15	15	15		1.1;1.2;1.3
UEA 3.2: Utilisation des équipements d'élevage des bovins et petits ruminants	Elément de compétence 3.2: Utiliser les équipements d'élevage des bovins et des petits ruminants						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des méthodes d'exploitation de la documentation technique en vue de la détermination des méthodes							

d'utilisation des équipements. Elle vise également à permettre à l'apprenant à opérer un choix judicieux des équipements et de se familiariser avec les techniques de leur utilisation.

Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser la documentation technique pour le choix et la sélection des équipements d'élevage, d'utiliser les équipements d'élevage dans le respect des règles de sécurité au travail.

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 3: Utiliser et entretenir les équipements d'élevage	Module: Utilisation et entretien des équipements d'élevage des bovins et petits ruminants	VH 105h	Répartition			Crédit 3	Trimestre
			15	15	15		1.1;1.2;1.3
UEA 3 : Entretien des équipements d'élevage des bovins et petits ruminants	Elément de compétence : Entretenir les équipements d'élevage des bovins et petits ruminants						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des méthodes d'exploitation de la documentation technique en vue de la détermination des méthodes et techniques d'entretien des équipements d'élevage. Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure d'utiliser la documentation pour la détermination des méthodes et techniques d'entretien des équipements d'élevage, d'assurer la maintenance de base des équipements.							

DURÉE ALLOUÉE A LA COMPÉTENCE

Compétence	Estimation du temps d'acquisition en milieu de travail	Niveau de complexité (1-10)	Indication sur la compétence	Temps alloué	Temps global
Déterminer les principales caractéristiques anatomiques et physiologiques liées à l'élevage des bovins et petits ruminants	Quelques mois	8	Etudier les principales caractéristiques anatomiques des bovins et petits ruminants	30 h	120 h
			Analyser le système digestif, reproductif et le phénomène de la lactation chez les bovins et petits ruminants	60 h	
			Etudier les notions de base de la génétique	30 h	

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPÉTENCE

Module : Anatomie et physiologie des bovins et petits ruminants	
Durée: 120 heures	
Enoncé de la compétence	Contexte de Réalisation
Déterminer les principales caractéristiques anatomiques et physiologiques liées à l'élevage des bovins et petits ruminants	A partir des consignes du chef de la ferme, des orientations de l'expert, des méthodes et du respect des consignes d'hygiène et de sécurité En tenant compte de la disponibilité des animaux, du matériel, du système d'élevage pratiqué, des besoins des animaux à leurs différents stades physiologiques Avec la participation d'une équipe de travail A l'aide de la documentation technique relative à l'anatomie et à la physiologie des bovins et petits ruminants
	Eléments de la compétence
	Critères de performance
	UEA

<p>1- Etudier les principales caractéristiques anatomiques des bovins et petits ruminants</p>	<p>1.1 Identification correcte des parties externes des bovins et des petits ruminants 1.2 Identification correcte des parties internes des bovins et petits ruminants</p>	<p>UEA 1 : Les principales caractéristiques anatomiques des bovins et petits ruminants</p>
<p>2. Analyser le système digestif, reproductif et le phénomène de la lactation chez les bovins et petits ruminants</p>	<p>2.1 Détermination correcte du fonctionnement du système digestif des bovins et petits ruminants 2.2. Détermination correcte du fonctionnement du système reproductif chez bovins et petits ruminants 2.3. Etude correcte du phénomène de la lactation</p>	<p>UEA 2 : Analyse du système digestif, reproductif et du phénomène de la lactation</p>
<p>3- Etudier les notions de base de la génétique</p>	<p>3.1 Détermination correcte des principes de base de la génétique 3.2 Application correcte des notions de la génétique à la reproduction</p>	<p>UEA 3 : Notions de base de génétique</p>

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE							
C 4 : Déterminer les principales caractéristiques anatomiques et physiologiques liées à l'élevage des bovins et petits ruminants	Module : Anatomie et physiologie des bovins et petits ruminants	VH 120 h	Répartition			Crédit 8	Trimestre
			30	0	0		1.1
UEA 4.1: Etude des principales caractéristiques anatomiques des bovins et petits ruminants	Elément de compétence 4.1 : Etudier les principales caractéristiques anatomiques des bovins et petits ruminants						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage							
<p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des méthodes d'exploitation de la documentation technique en vue de distinguer les différentes parties externes et internes des bovins et petits ruminants. Elle vise également à permettre à l'apprenant de se doter des connaissances lui permettant d'apprécier l'état de santé, d'embonpoint et d'aptitudes de l'animal à la reproduction.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera en mesure de distinguer les parties externes et internes des bovins et petits ruminants, d'apprécier l'état de santé, d'embonpoint et d'aptitude à la reproduction afin d'opérer un bon choix des animaux pour constituer son troupeau.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE							
C 4 : Déterminer les principales caractéristiques anatomiques et physiologiques liées à l'élevage des bovins et petits ruminants	Module : Anatomie et physiologie des bovins et petits ruminants	VH 120 h	Répartition			Crédit 4	Trimestre
			20	20	20		1.1;1.2;1.3
UEA 4.2 : Analyse du système digestif, reproductif et le phénomène de la lactation chez les bovins et petits ruminants	Elément de compétence 4.2 : Analyser le système digestif, reproductif et le phénomène de la lactation chez les bovins et petits ruminants						
Description de l'unité d'enseignement-apprentissage							
<p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se doter des connaissances lui permettant d'appréhender le fonctionnement du système digestif et reproductif des bovins et petits ruminants. Elle vise également à permettre à l'apprenant de se familiariser avec le phénomène de lactation dans le but de bien gérer la période post parturition.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera à mesure d'utiliser ses connaissances pour la détermination des besoins alimentaires, pour la mise en reproduction et la réforme des reproducteurs, la gestion de la période post parturition.</p>							

FICHE DE DESCRIPTION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE

C 4 : Déterminer les principales caractéristiques anatomiques et physiologiques liées à l'élevage des bovins et petits ruminants	Module : Anatomie et physiologie des bovins et petits ruminants	VH 120 h	Répartition			Crédit 8	Trimestre
			15	15	0		1.1;1.2
UEA 4.3 : Etude des notions de base de la génétique	Elément de compétence 4.3 : Etudier les notions de base de la génétique						
<p>Description de l'unité d'enseignement-apprentissage</p> <p>Cette unité d'enseignement-apprentissage (UEA) vise à permettre à l'apprenant de se familiariser avec les notions de base de génétique en vue de les utiliser pour le choix des animaux selon le type de production, le croisement des reproducteurs.</p> <p>Au terme de cette UEA, l'apprenant sera à mesure d'utiliser les notions de génétique pour sélectionner les animaux au regard de l'objectif de production fixé, pour croiser les reproducteurs.</p>							

Durée allouée à la compétence (h/c)

Compétences	Estimation du temps d'acquisition en milieu du travail	Niveau de complexité (1 -10)	Indications sur la compétence	Temps alloué	Temps global
Se situer au regard du métier et de la formation	Quelques semaines	4	Rédiger un CV et une demande d'emploi	05 h	30 h
			Rechercher les employeurs potentiels	05 h	
			Monter un micro-projet ou une Activité Génératrice de Revenus (AGR)	10 h	
			Gérer un micro-projet ou une Activité Génératrice de Revenus (AGR)	10 h	

FICHE DE DESCRIPTION DE LA COMPETENCE

Module : Entrepreneuriat

Durée : 30 heures

Énoncé de la compétence : Rechercher un emploi /s'auto-employer	Intention Poursuivie		
	Appréhender les différentes facettes du métier et les contours du programme de formation à partir des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation et les conditions spécifiques.		
	Contexte de réalisation		
	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une démarche d'orientation ou de réorientation professionnelle; • À l'aide de données à jour sur le métier et la formation ; • Au contact de personnes-ressources du milieu de travail. 		
Éléments de compétence	Situation de mise en œuvre	Critères d'engagement dans la démarche	Plan de mise en situation

Rédiger un CV et une demande d'emploi	S'exercer à la rédaction d'un CV et d'une demande d'emploi dans un contexte donné	Assiste au cours et aux différentes rencontres organisées avec les professionnels de l'entrepreneuriat; Rédige au moins trois modèles de son CV et trois modèles de demande d'emploi dans des contextes différents.	Phase 1 : Techniques de recherche d'emploi
---------------------------------------	---	--	--

Éléments de compétence	Situation de mise en œuvre	Critères d'engagement dans la démarche	Plan de mise en situation
Rechercher les employeurs potentiels	Identifier les potentiels employeurs en lien avec son métier	Constitue une base de données employeurs à partir des annuaires et sites internet	Phase 2 : Constitution d'une base de données employeurs
Monter un micro-projet ou une Activité Génératrice de Revenus (AGR)	Concevoir une idée de projet Passer de l'idée de projet au projet (Résolution de l'équation entrepreneuriale) Établir une fiche de projet Mener une étude de faisabilité d'un micro-projet (Business plan simplifié) Rechercher des financements pour un micro-projet	Assiste au cours et aux différentes rencontres organisées avec les professionnels de l'entrepreneuriat; Rédige son projet en respectant toutes les étapes du processus de montage d'un micro-projet (le modèle économique, la stratégie marketing, le montage financier, le modèle fiscal, etc.)	Phase 3: Montage d'un projet
Gérer un micro-projet ou une Activité Génératrice de Revenus (AGR)	Fournir aux élèves les connaissances de base sur la gestion de micro-projet, en privilégiant les techniques de la classe inversée et l'utilisation des ressources numériques appropriées; Amener chaque élève à simuler la gestion de son projet à travers le renseignement des	Assiste au cours et aux différentes rencontres organisées avec les professionnels de l'entrepreneuriat; Simule la gestion de son projet en renseignant les documents de gestion notamment, le cahier de caisse, le cahier de recettes/dépenses, le cahier de gestion de stocks, le registre de dettes-fournisseurs, le registre de créances-clients, etc.	Phase 4 : Gestion d'un micro-projet

	différentes fiches de gestion ; Organiser des rencontres de partage d'expériences entre les élèves et les professionnels ayant un succès dans l'auto-emploi.		
--	---	--	--

C 14 : Rechercher un emploi /s'auto-employer	Module : Entrepreneuriat	VH 30	Répartition			Crédit 02	Trimestre
			05	00	00		1.1

INTENTION POURSUIVIE : Acquérir les compétences pour rechercher un emploi ou créer une micro-entreprise, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation et les conditions spécifiques.

Phase 1 (AAP.2.1) :
Techniques de recherche d'emploi

Élément de compétence : Rédiger un CV et une demande d'emploi

Description de l'Activité d'Apprentissage

Cette activité d'apprentissage (AAP) vise à permettre à l'apprenant de rédiger un CV et une demande d'emploi.

Au terme de cette AAP, l'apprenant aura constitué un dossier comportant des informations pertinentes sur l'inventaire des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier. Il aura également partagé et discuter les informations collectées et donner sa perception du métier. Il devra enfin disposer d'un modèle contextualisé de CV et de demande d'emploi.

C 14 : Rechercher un emploi /s'auto-employer	Module : Entrepreneuriat	VH 30	Répartition			Crédit 02	Trimestre
			05	00	00		1.1

INTENTION POURSUIVIE : Acquérir les compétences pour rechercher un emploi ou créer une micro-entreprise, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation et les conditions spécifiques.

Phase 2 (AAP.2.2) :
Constitution d'une base de données employeurs

Élément de compétence : Rechercher les employeurs potentiels

Description de l'Activité d'Apprentissage

Cette activité d'apprentissage (AAP) vise à permettre à l'apprenant de rechercher les employeurs potentiels du métier

Au terme de cette AAP, l'apprenant aura constitué une base de données employeurs à partir des annuaires et sites internet

C 14 : Rechercher un emploi /s'auto-employer	Module : Entrepreneuriat	VH 30	Répartition			Crédit 02	Trimestre
			10	00	00		1.1

INTENTION POURSUIVIE : Acquérir les compétences pour rechercher un emploi ou créer une micro-entreprise, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation et les conditions spécifiques.

Phase 3 (AAP.2.3) : Montage d'un projet	Élément de compétence : Monter un micro-projet ou une Activité Génératrice de Revenus (AGR)
Description de l'Activité d'Apprentissage	
<p>Cette Activité d'Apprentissage (AAP) vise à permettre à l'apprenant de concevoir une idée de projet, passer de l'idée de projet au projet (Résolution de l'équation entrepreneuriale), établir une fiche de projet, mener une étude de faisabilité d'un micro-projet (Business plan simplifié), rechercher des financements pour un micro-projet du métier.</p> <p>Au terme de cette AAP, l'apprenant aura assisté au cours et aux différentes rencontres organisées avec les professionnels de l'entrepreneuriat et aura rédigé son projet mûri en respectant toutes les étapes du processus de montage d'un micro-projet (le modèle économique, la stratégie marketing, le montage financier, le modèle fiscal, etc.). Il aura également contribué à mûrir les idées de projets de ses pairs.</p>	

C 14 : Rechercher un emploi /s'auto-employer	Module : Entrepreneuriat	VH 30	Répartition			Crédit 02	Trimestre 1.1
			10	00	00		
INTENTION POURSUIVIE : Acquérir les compétences pour rechercher un emploi ou créer une micro-entreprise, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation et les conditions spécifiques.							
Phase 4 (AAP.2.4) : Gestion d'un micro-projet	Élément de compétence : Gérer un micro-projet ou une Activité Génératrice de Revenus (AGR)						
Description de l'Activité d'Apprentissage							
<p>Cette activité d'apprentissage (AAP) vise à permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances de base sur la gestion de micro-projet, en privilégiant les techniques de la classe inversée et l'utilisation des ressources numériques appropriées en bénéficiant du coaching de la part des enseignants et des professionnels.</p> <p>Au terme de cette AAP, l'apprenant aura assisté au cours et aux différentes rencontres organisées avec les professionnels de l'entrepreneuriat et aura simulé la gestion de son projet en renseignant les documents de gestion notamment, le cahier de caisse, le cahier de recettes/dépenses, le cahier de gestion de stocks, le registre de dettes-fournisseurs, le registre de créances-clients, à partir des situations-problèmes.</p>							

CONCLUSION

Chaque compétence identifiée pour la formation comporte un nombre fini d'éléments de compétences. Pendant que la compétence donne lieu à un module de formation, l'élément de compétence quant à lui donne lieu à un ou plusieurs Unités d'Enseignement/Apprentissage. Dans la suite du développement de ce curriculum, on verra qu'une UEA, peut se faire en plusieurs leçons. On remarquera aussi que les compétences générales, comme les compétences particulières, peuvent donner lieu à des séances de travaux pratiques.

BIBLIOGRAPHIE

Dudouet, C. (2010). *La production des bovins allaitants*. France Agricole Editions.

Hayatou, H., Amarir, F. E., Bouslikhane, M., Rhalem, A., Awah-Ndukum, J., & Meutchieye, F. (2023). Etat de connaissance des tiques et des maladies transmises dans les systèmes de production de bovins viande au Cameroun, Afrique Centrale. *Journal of the Cameroon Academy of Sciences*, 19(1), 3-15.

Labonne, M., Magrong, P., & Oustalet, Y. (2003). Le secteur de l'élevage au Cameroun et dans les provinces du grand Nord: situation actuelle, contraintes, enjeux et défis. In *Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Actes du colloque, Garoua, Cameroun* (pp. 12-p). Cirad, Prasad.

Lhoste, P. (1977, April). L'amélioration génétique des zébus de l'Adamaoua (Cameroun) pour la production de la viande. In *Premier Colloque International: Recherches sur l'élevage bovin en zone tropicale humide* (Vol. 2, p. 761).

Madani, T., Hubert, B., Vissac, B., & Casabianca, F. (2002). Analyse de l'activité d'élevage bovin et transformation des systèmes de production en situation sylvopastorale algérienne. *Revue d'Elevage et de Médecine vétérinaire des Pays tropicaux*, 55(3), 197-209.

Organisation internationale de la francophonie, (2009). Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle (OIF), 2009, <https://www.inforoutefpt.org/ministere/guideMetho.aspx>

Severine d'Alexis, Valérie Angeon, Rémy Arquet, Maryline Boval. Les systèmes mixtes d'élevage de petits ruminants et de bovins : Une alternative pour améliorer les performances animales au pâturage. *Innovations Agronomiques*, 2015, 43, pp.19-28. hal-01222900